



Défi internet "Des sciences au B2i" 2011-2012

publié le 05/11/2011 - mis à jour le 09/07/2013

Descriptif :

Depuis 2010, le Pôle-Ressources TUIC 1er degré organise chaque année un défi Internet pour les classes de cycle 3, avec deux objectifs principaux : développer l'usage d'internet et de la messagerie électronique par les élèves ; offrir une situation de validation de nombreux items du B2I.

Sommaire :

- Présentation
- Inscription
- Déroulement
- Tâches à accomplir
- Correction des épreuves
- Classement

Après plusieurs années de concours et challenges, le Pôle-Ressources TUIC 1er degré organise depuis 2010 un défi Internet.

En 2010-2011, celui-ci s'intitulait 'Un grand pas vers le b2i' et avait pour thème la conquête spatiale. Pour 2011-2012, le thème retenu était les sciences. En voici le règlement :

● Présentation

Pour l'année scolaire 2011-2012, le Pôle-Ressources TICE premier degré (PR-TICE 16) organise en partenariat avec le CDDP Charente un **défi Internet** intitulé :

Des sciences au b2i

Cette année, l'épreuve s'appuie sur des énigmes à dominante scientifique (maths, technologie, sciences du vivant, sciences de la matière)

Cette opération poursuit deux objectifs principaux :

- **Développer l'usage d'internet et de la messagerie électronique par les élèves**
- **Offrir une situation de validation de nombreux items du B2I** (Brevet Informatique et Internet)

▶ Ce défi est ouvert aux **classes de cycle 3, d'Ulis, de 6ème et 5ème de Segpa** des écoles et collège publics du département de la Charente.

● Inscription

L'inscription est gratuite. Les gestionnaires du défi ouvriront pour chaque classe participante une **adresse électronique** du type "niveau de classe.RNE de l'école@ac-poitiers.fr".

Exemple : ce2-cm1-cm2.0160777Z@ac-poitiers.fr

Si cette adresse de boîte aux lettres pédagogique est déjà en service (inscription les années passées par exemple), elle sera utilisée (Les identifiants ne seront pas modifiés).

Pour les **échanges liés aux défis**, il conviendra d'utiliser **exclusivement la boîte aux lettres pédagogique** créée à l'occasion ou déjà existante et non l'adresse administrative de l'école.

Cette adresse restera ensuite celle de la classe, même après la fin du défi. Elle pourra servir dans toute correspondance à but pédagogique.

Cette boîte aux lettres de classe pourra être consultée sur le site <https://webmail.ac-poitiers.fr> ↗.

Il sera également possible de la consulter à l'aide d'un logiciel de messagerie afin d'en automatiser l'utilisation (conseil : faites appel à la personne-ressource TUIC de votre circonscription pour cette manipulation).

Les inscriptions au défi sont ouvertes **jusqu'au 25 novembre 2011**, date butoir.

Elles se font en ligne sur ce site et déclenchent automatiquement la demande de création de l'adresse électronique pédagogique (si celle-ci n'existe pas déjà).

La participation au défi entraîne l'acceptation totale et entière de ce règlement.

- ▶ L'acte de valider le formulaire d'inscription engage formellement l'enseignant à **participer** avec sa classe et **corriger** les épreuves d'une autre classe.
- ▶ **Les organisateurs ont tenu compte des remarques des participants et ont simplifié les épreuves jugées compliquées l'année passée.**

● Déroulement

Le défi se déroulera sur la période comprise entre le lundi **4 décembre 2011** et le vendredi **11 mai 2012**.

Chaque semaine, à partir du 4 décembre et pendant **11 semaines** (sauf vacances), une mission constituée de plusieurs questions sera mise en ligne et proposée aux classes inscrites.

Chaque mission du défi est en rapport avec une matière scientifique du socle commun : mathématiques, sciences et technologie...

Chaque mission comportera entre 1 et 3 questions soit un total de **12 questions**.

Attention : la question N°12 constitue à elle seule la mission "fil rouge". Elle est destinée à départager les concurrents. Elle ne fera pas l'objet d'une correction de la part des autres classes, mais sera évaluée directement par les organisateurs. Elle est donnée en tout début de défi en même temps que la question 1.

Les questions demanderont une réponse dans un tableau de bord en ligne sur ce site. Ce tableau de bord sera protégé et accessible avec un identifiant communiqué le 4 décembre. Il comprendra des zones de saisie dans lesquelles les réponses pourront être rédigées.

Il n'y a pas d'obligation de répondre dès la publication de la mission. On peut grouper les réponses. Néanmoins, afin de ne pas perdre le fil, nous vous conseillons de saisir vos réponses à échéances régulières.

Attention : le jury attribuera un bonus de points à toute classe qui aura répondu sous quinze jours aux questions dès lors qu'elles sont publiées (excepté la mission "fil rouge" qui n'est pas concernée par cette nouvelle règle).

La date-butoir pour la saisie des réponses est le **11 mai 2011**. Après cette date, l'accès à la saisie sur le site sera fermé.

A l'issue du défi, les réponses aux questions seront visibles sur ce site. Elles resteront disponibles pour les

collègues qui souhaitent s'en servir comme exercices.

- [Les questions](#)

● Tâches à accomplir

Les missions comporteront un certain nombre de questions, ceci dans le souci de faire participer un maximum d'élèves.

On privilégiera l'utilisation de la messagerie électronique lors d'enquêtes ou d'échanges entre classes.

● Correction des épreuves

▶ **Chaque classe qui s'inscrit s'engage à corriger les épreuves d'une autre classe .**

Cette correction devra impérativement se dérouler **entre le 14 mai et le 1er juin 2012** .

A ces fins, chaque classe participante aura accès à un corrigé type ainsi qu'à un barème de notation dans le tableau de bord. Il lui sera possible de demander des précisions à la classe qu'elle corrige par messagerie électronique.

Les questions bénéficieront, en outre, d'une double correction faite par les organisateurs.

● Classement

Chaque mission accomplie apportera un nombre de points en fonction de la difficulté des questions. Lorsqu'une classe s'inscrit au défi, il s'agit pour elle de récolter le maximum de points pour obtenir un diplôme.

- **Souris d'or**
- **Souris d'argent**
- **Souris de bronze**

- [Les résultats](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.